

L'ESSENTIEL DU DROIT SOCIAL POUR LES RH

**INSTITUT
ARKHEIA**

Nous contacter :
contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com

L'ESSENTIEL DU DROIT SOCIAL POUR LES RH

PRÉSENTATION

La formation L'ESSENTIEL DU DROIT SOCIAL POUR LES RH est dispensée aussi bien à distance qu'en présentiel. Elle aborde les enjeux fondamentaux du droit du travail et sécurise les pratiques. Aucune politique de ressources humaines ne peut aujourd'hui se développer sans une connaissance de l'environnement juridique applicable dans le milieu professionnel.

En présentiel, dans vos locaux ou à distance	Tarifs
DRH, RH , Gestionnaire, assistant,	Intra : à partir de 2 800 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
14 heures	Inter : 1 000 € HT <i>par pers.</i>

Objectifs et contenu de la formation

Cette formation permet d'aborder l'ensemble des connaissances fondamentales que doivent maîtriser les personnels travaillant dans les ressources humaines. Elle s'adresse tant à des collaborateurs qui ont vocation à monter en compétence et en responsabilité dans leurs sociétés, qu'aux personnels qui sont directement confrontés aux questions d'ordre fiscal. Elle permet de rappeler les bonnes pratiques et à sécuriser les procédures appliquées en matière de RH au sein des entreprises.

Les sources du droit du travail et l'environnement juridique utile aux RH

- Connaître et utiliser les sources du droit du travail ;
- Comprendre l'agencement du droit social avec les conventions collectives ;
- Présentation d'outils de recherche.

Maîtriser les étapes du contrat de travail

- Sécuriser les phases de recrutement de conclusion du contrat de travail ;
- Maîtriser les clauses indispensables au contrat de travail ;
- Distinguer la modification du contrat et des conditions d'exécution du contrat ;
- Sécuriser le recours à l'intérim.

Faire appliquer et sanctionner le contrat de travail

- Le respect des clauses du contrat de travail ;
- Le point spécifique en matière de congés ;
- Le respect du droit au décrochage ;
- Gérer les absences de l'employé ;
- Sécuriser les procédures de sanctions.

Les différents mode de rupture du contrat de travail

- Les cas de rupture à l'initiative du salarié ;
- Les ruptures amiables ;
- Les ruptures pour licenciement ;

NOS FORMATEURS EXPÉRIMENTÉS ASSURENT CES FORMATIONS VALIDÉES EN AMONT PAR UN CONSEIL SCIENTIFIQUE COMPOSÉ DE PERSONNALITÉS HAUTEMENT QUALIFIÉES

**INSTITUT
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr
www.institutarkheia.com